

Les Vergers

un écoquartier participatif

Processus de la démarche 2013 - 2018



Sommaire

Aux origines d'un écoquartier à visée conviviale	2
Un terreau favorable à la vie collaborative et solidaire	
Lancement de la démarche participative	6
Coopératives, propriétaires et habitants façonnent ensemble leur quartier	
Mutualiser le sol pour créer un espace commun	11
Vers des aménagements conviviaux	
Artisanat alimentaire et agriculture urbaine	16
Des filières « de la fourche à la fourchette »	
Diversité des activités socioéconomiques et culturelles	21
Une économie humaine et collaborative naît aux Vergers	
Vivre l'écologie au quotidien	25
Initiatives et responsabilité citoyennes	
Santé pour tous et inclusion sociale	28
Pour le bien-être global des habitants	
Créer un écoquartier participatif : leçons apprises et facteurs de succès	30
Un changement de paradigme pour l'action publique communale	
Repères chronologiques de la démarche participative	34
Remerciements	36



Aux origines d'un écoquartier à visée conviviale

Un terreau favorable
à la vie collaborative et solidaire

Chères lectrices, Chers lecteurs,

L'Ecoquartier Les Vergers a d'emblée été voulu par les autorités politiques meyrinoises comme un écoquartier exemplaire, situant à un niveau d'exigence élevé les trois piliers du développement durable : responsabilité écologique, solidarité sociale et efficacité économique, soutenus par l'élan dynamique de la participation citoyenne. En effet, la démarche participative initiée aux Vergers est innovante par son ampleur et par son approche globale du développement urbain. Grâce au processus participatif, les infrastructures et la future vie du quartier ont progressivement été dessinées en incluant dans les décisions les constructeurs, les Meyrinois et les futurs habitants.

Ce document, voulu par le Groupe des Maîtres d'Ouvrage (GMO), vise à dresser un bilan d'étapes de cette démarche inédite afin de témoigner auprès des professionnels et du grand public de ses apports et de ses défis en matière de politique urbaine. Le GMO souhaite ainsi partager son expérience, conscient du potentiel d'amélioration du processus global, et encourager d'autres communes et quartiers à initier de telles démarches collaboratives visant la qualité de vie et la durabilité.

Coopératives d'habitation et participation citoyenne

La ville de Meyrin possède 47% de la superficie du quartier qui s'étend sur 16 hectares, les autres 53% appartenant à six propriétaires privés (anciens agriculteurs). A la suite du déclassement officiel des terrains agricoles, la Ville a fait le choix d'octroyer ses droits de superficie à sept coopératives d'habitation et à sa fondation de droit public, la Fondation Nouveau Meyrin (FNM). Les coopératives la Codha, Équilibre,



Les Ailes, La Ciguë, Le Niton, Polygones et Voisinage ont été retenues par la Ville et ont organisé des concours d'architecture favorisant la qualité et la diversité architecturales de leurs immeubles.

La ville de Meyrin, en s'appuyant sur la présence des coopératives, a progressivement mis en place un espace participatif commun à tous, à la source d'initiatives citoyennes favorables au lien social, à la santé et à l'écologie. Le **bien vivre ensemble**, fil conducteur du développement des Vergers, s'ancre dans l'histoire meyrinoise et la volonté de sa population d'agir sur son cadre de vie. La collaboration des habitants avec les services communaux et les constructeurs, conjointement aux mesures de mutualisation foncière, marque un tournant important dans les politiques publiques d'urbanisme, articulant développement urbain et développement social local.

Lancement de la démarche participative

La ville de Meyrin, via le service Développement social et emploi et avec l'aide des coopératives participatives d'habitation, conçoit et met en place progressivement la démarche participative de manière inclusive, par laquelle coopératives, propriétaires privés, habitants et futurs habitants peuvent exprimer et intégrer leurs souhaits dans l'aménagement de l'espace public, l'animation du quartier, le choix des activités socioéconomiques et leur localisation dans les surfaces dédiées. L'événement public qui lance le processus participatif, le *Forum Ouvert* du printemps 2014, a réuni 171 participants générant un grand nombre de propositions pour faire du quartier; non seulement un endroit



participer • coopérer • co-construire



agréable à vivre, mais aussi un laboratoire d'expériences et de projets innovants dans plusieurs thématiques phares.

Alimentation : ferme urbaine, ateliers de transformation de nourriture, supermarché participatif paysan, potagers urbains, poulailler collectif, auberge participative et divers restaurants.

Santé : promotion de la santé, activité physique, espace de méditation.

Ecologie : biodiversité, maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments, zéro déchet dans le quartier.

Activités sociales, économiques et culturelles : promotion de l'art et de l'artisanat, espaces consacrés aux événements conviviaux, garde d'enfants.

Communication : plateforme participative en ligne.

Par la suite, assemblées des citoyens et soirées participatives ont jalonné le processus afin de développer, puis concrétiser, ces initiatives par des groupes de travail participatifs, enrichissant la vie de quartier.

Vers un écoquartier exemplaire

Les objectifs politiques fixés par le Conseil administratif et le Conseil municipal, en amont du déclassement des zones agricoles en zones à bâtir, visent à ériger un écoquartier exemplaire en s'appuyant sur les **trois piliers du développement durable** : la responsabilité écologique, la solidarité sociale et l'efficacité économique.

« Les Vergers présentent une innovation exemplaire, basée d'une part sur une forte identité d'écoquartier affirmant la compatibilité entre valeur économique, qualité urbanistique et choix écologiques et, d'autre part, par la mutualisation du foncier permettant d'articuler les intérêts privés particuliers avec un ensemble cohérent d'espaces publics. »

Philippe Maag,

chef du projet urbanistique
des Vergers de 2001 à 2017



Sur le plan environnemental, un réseau de chauffage à distance fournit l'énergie thermique grâce à une pompe à chaleur alimentée en électricité solaire. Tout l'espace public favorise les déplacements à pied, à vélo ou à trottinette, tandis que les véhicules motorisés sont stationnés dans les parkings souterrains.



30
Bâtiments

Sur le plan social, en plus de la démarche participative, les appartements de tailles variées et les différentes catégories de logements* encouragent la **mixité sociale et générationnelle** du quartier, et font voisiner diverses populations : familles, personnes âgées et étudiants, propriétaires et locataires. L'étendue des espaces publics offre lieux de rencontres, places de jeux, jardins et promenades.



1350
Logements

Sur le plan économique, un appel à projets pour l'occupation des rez-de-chaussée a été organisé afin d'attirer des activités commerciales et socioculturelles diversifiées et innovantes contribuant à la durabilité écologique, à l'inclusion sociale et à la convivialité du quartier.



3000
Habitants

* Selon la clé de répartition cantonale, issue de la Loi générale sur le logement et la protection des locataires : 50% de loyers libres et PPE, 25% de logements d'utilité publique (LUP) et 25% de logements à loyers modérés (HM & HLM).

Une plateforme participative en ligne

A l'issue du *Forum Ouvert* des 4 et 5 avril 2014, un des groupes de travail participatifs a conçu et réalisé une plateforme d'échanges d'information et de communication. Cet outil de facilitation est d'un grand soutien au processus participatif, facilitant la mise en réseau des habitants et la cohérence de tous les projets en élaboration, grâce à la mise à disposition d'un espace doté d'outils de gestion collective : forum de discussion, partage de documents, outils de sondages, agenda, etc.

La plateforme s'adresse également au grand public comme espace d'information ouvert à tous présentant l'actualité du quartier, la démarche participative, les projets en cours et ses divers acteurs. Elle permet à toute personne intéressée par un projet en particulier de se joindre au groupe de travail concerné et d'y apporter sa contribution.

⇒ <https://les-vergers.ch>

Lancement de la démarche participative

Coopératives, propriétaires et habitants
façonnet ensemble leur quartier

La démarche participative initiée par la ville de Meyrin et dynamisée par la présence des coopératives d'habitation, implique de nombreux acteurs : autorités politiques, services communaux, promoteurs immobiliers et coopératives. La démarche participative offre aussi aux Meyrinois et aux actuels et futurs habitants des Vergers l'espace qui leur permet d'exprimer leurs souhaits en matière de qualité de vie urbaine, puis de les mettre en œuvre.

Une démarche proactive et inclusive

La ville de Meyrin, en particulier son service Développement social et emploi, a joué un rôle central de facilitation de ce processus dynamique, avec la collaboration étroite des coopératives dites participatives – la Codha, Equilibre, Les Ailes, La Ciguë, Polygones et Voisinage – et la Fondation Nouveau Meyrin. Le Groupe des Maîtres d'Ouvrage a été créé pour impulser la démarche participative, garantir son bon déroulement et opérer comme levier opérationnel auprès des habitants. Afin de coordonner le processus participatif avec le calendrier du chantier, il a fallu imaginer et mettre en place une organisation souple. Or, l'exercice ne fut pas facilité par la diversité des acteurs et des intérêts en présence, ainsi que par la durée du chantier : 5 ans.

Les membres du GMO – représentants de la Ville, des promoteurs privés et des coopératives – ont d'abord dû s'approprier afin de faire converger les intérêts de chacun avec l'intérêt public. Plus d'une année a été nécessaire pour se connaître, se comprendre, se confronter même, puis travailler ensemble dans la poursuite d'objectifs communs. Ce processus long et difficile a relevé d'une expérience humaine forte, privilégiant le désir de collaborer et la recherche des meilleurs compromis lors de divergences d'intérêts.

Les coopératives qui avaient déjà une culture participative ont évidemment souhaité s'impliquer très tôt dans une démarche à

« Il s'agit de donner du pouvoir d'agir aux habitants tout en donnant du sens afin qu'ils s'approprient les enjeux collectifs du bien vivre ensemble. »

Melissa Rebetz,
responsable de la démarche participative de 2013 à 2017
et actuelle secrétaire générale adjointe de la ville de Meyrin

l'échelle du quartier. Tout le défi était ce changement d'échelle : passer d'une démarche centrée sur leurs bâtiments à une réflexion englobant tout le quartier, avec ses trente nouveaux bâtiments, ses rues, ses arcades commerciales, ses écoles, etc. Contribuant à la création du quartier, les coopératives se sont appropriées des problématiques telles que la coordination entre acteurs publics et privés, la planification urbanistique, les contraintes techniques, économiques et sociales associées aux aménagements extérieurs, aux cheminements, aux réseaux de distribution ou encore à la mutualisation des parkings.

Pour la Ville, l'expérience était également nouvelle et le défi n'en était pas moindre. Outre la volonté de réaliser un écoquartier exemplaire de 3'000 habitants, il s'agissait d'apprendre à intégrer la contribution de nouveaux acteurs souhaitant s'impliquer dans la création du quartier. En invitant les coopératives d'habitation participatives à répondre à l'appel à projets, la Ville a reconnu leur implication et leur capacité à se projeter à l'échelle du quartier pour devenir de véritables acteurs de la co-création urbaine. Au sein même de la Ville, des divergences ont émergé sur le degré d'implication souhaitable de la part des acteurs privés. Un énorme travail a été nécessaire avant de trouver un *modus operandi* qui convienne à chacune des parties et de poser les bases de la démarche participative qui commence aujourd'hui à porter ses fruits.



Impacts socioécologiques et valorisation foncière de la participation

La majorité des investisseurs et des constructeurs sont conscients de l'**attractivité** qu'apporte la démarche participative au quartier, parce que les aménagements sont pensés pour favoriser la convivialité, parce que les activités économiques sont choisies pour privilégier la qualité de vie ou encore parce que la définition d'objectifs communs, reposant sur la concertation, apporte une plus grande cohérence à l'ensemble. Si la démarche apporte des bénéfices concrets aux habitants, les maîtres d'ouvrage y trouvent également leur compte, car le quartier vivant créé par la dynamique participative contribue à la mise en valeur et à la haute qualité de l'ensemble du quartier.

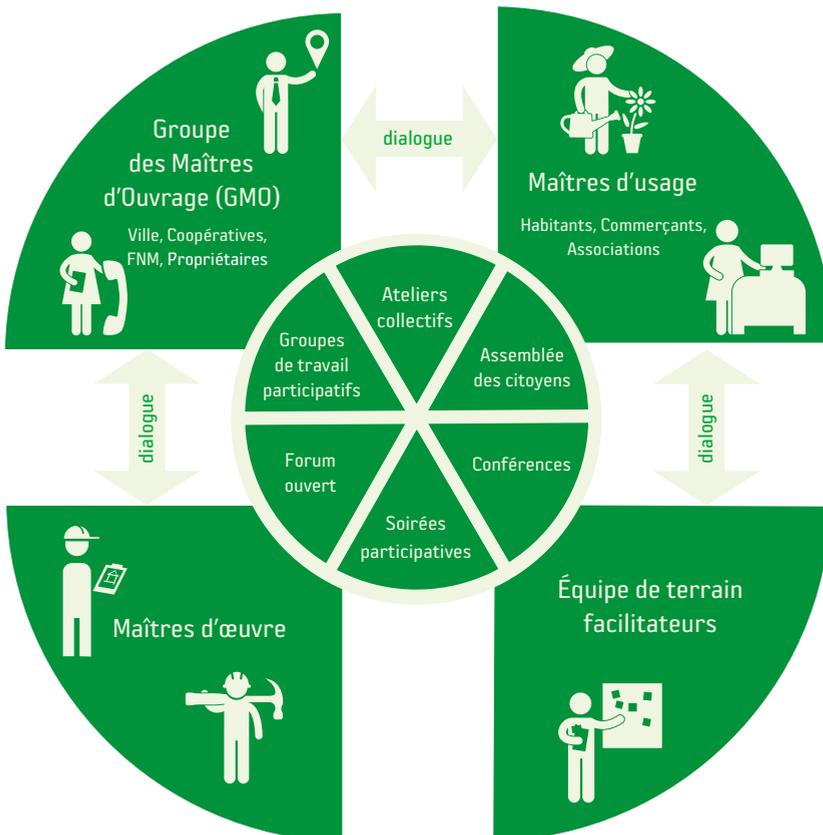
Un budget participatif pour une citoyenneté active

L'un des moyens de favoriser cette ouverture mutuelle a été de se doter d'un budget participatif. Celui-ci est alimenté par 1) les propriétaires privés 2) les coopératives et la Fondation Nouveau Meyrin (FNM) et 3) la ville de Meyrin, les plaçant au même niveau de responsabilité. Ainsi, le GMO a agi comme un cercle d'acteurs garant de la démarche participative et l'une des principales instances de concertation et de coordination de l'ensemble des acteurs du quartier.

Le rôle moteur de ce cercle de pilotage a été de créer les conditions humaines et organisationnelles à l'exercice d'une citoyenneté active, qui passe de la simple consultation à la **concertation** et qui se traduit par des choix et des actions concrétisées sur le terrain. La démarche a favorisé les échanges d'idées et le lancement de projets ou de processus participatifs, grâce à la création de divers espaces: assemblée des citoyens pour se projeter dans le quartier idéal souhaité, soirées



Annnonce de l'une des soirées participatives de concertation avec le grand public.



participatives et ateliers publics à thèmes pour en tirer des propositions réalisables, puis mise en place de groupes de travail participatifs pour rendre opérationnelles les propositions retenues par le GMO.

Les domaines d'application ont été très variés: agriculture urbaine, espaces de rencontres, places de jeux et mobilier urbain, équipements publics, activités artistiques et socioéconomiques, ou encore activités de prévention et de promotion de la santé.

Un travail sur le terrain et à long terme

Une telle ouverture participative suscite progressivement l'appropriation du quartier par les Meyrinois et les futurs habitants des Vergers, qu'ils soient coopérateurs, copropriétaires ou locataires. L'accompagnement sur le terrain par des collaboratrices formées en action sociale communautaire (« l'équipe terrain ») est mené pour faire vivre la démarche participative et encourager la **capacité d'agir** sur son futur lieu de vie. C'est par ce travail de longue haleine, aux sources d'un vaste espace de participation producteur d'intelligence collective, que la ville de Meyrin et les maîtres d'ouvrage encouragent la co-construction de l'aménagement et de la future vie du quartier.



se confronter et se connaître •

• s'approprier et dialoguer •

• cocréer et vivre ensemble



A l'issue du *Forum Ouvert* d'avril 2014, douze groupes de travail participatifs se constituent. Certains cessent leur réflexion au bout de quelques mois, d'autres vont au bout de leur mission puis se dissolvent, d'autres encore donnent naissance à des associations. C'est le cas pour: *EchosVergers*, l'association des habitants; l'*AMePS*, association meyrinoise pour la promotion de la santé; l'*Association des potagers des Vergers* et celle consacrée au poulailler mobile, *Des poules dans le Verger*.

La démarche engendre également la création de quatre coopératives: le *Supermarché Participatif Paysan*, l'*Auberge participative des Vergers*, la *Coopérative paysanne pour les filières alimentaires artisanales*, ainsi que la *Coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers*, responsable de l'entretien des espaces publics, de la production maraîchère et de la sensibilisation des habitants aux thématiques agroalimentaires.



La capacité d'agir sur son lieu de vie

Le dispositif participatif s'adresse aux actuels et futurs habitants des Vergers, locataires ou propriétaires en PPE, ainsi qu'à tous les Meyrinois, afin de ne pas faire des Vergers un quartier à part mais une expérience fertile qui essaime dans tout Meyrin. L'équipe terrain contribue à créer les meilleures conditions à la participation des habitants, par l'accueil, l'information et la **mobilisation de publics différenciés**. En effet, tous les habitants – jeunes, personnes âgées, migrants, familles, etc. – ont des compétences et des motivations à faire valoir sur le quartier en tant qu'usagers et consommateurs. Ils sont ainsi considérés comme **maîtres d'usage**, en complémentarité aux maîtres d'ouvrage – les investisseurs, constructeurs et propriétaires – et aux maîtres d'œuvre – les architectes et les paysagistes.

Par cet élan participatif, le terreau est favorable à une organisation dynamique et créative de la vie de quartier, en donnant aux habitants la **capacité d'agir** sur leur habitat et leur cadre de vie. Ils contribuent ainsi au développement du quartier, avant, pendant et surtout après la construction. En effet, un groupe de travail participatif, encouragé par le Groupe des Maîtres d'Ouvrage et composé d'habitants des Vergers, s'est constitué pour proposer un modèle de gouvernance innovant et participatif, afin de maintenir le niveau élevé de concertation, créateur de projets communs et d'entraide solidaire.

Mutualiser le sol pour créer un espace commun

Vers des aménagements conviviaux

La démarche participative et la politique de mutualisation foncière menées par tous les acteurs, publics et privés, ont contribué à la dimension conviviale de l'écoquartier. Ce processus s'ancre dans l'histoire locale du développement urbain et social de Meyrin. La compréhension de l'écoquartier des Vergers ne pourrait se faire sans évoquer brièvement le développement historique de la Ville.

Aux origines du bien vivre ensemble

Après la construction de la première piste d'aviation de Cointrin en 1922 et l'installation du CERN en 1954, il fut décidé d'implanter la première cité-satellite de Suisse à Meyrin, modeste village de 3'200 habitants, suivant la politique cantonale d'agglomération. Durant les années 60, de grands ensembles, *Meyrin Parc* et *Le Ciel Bleu*, furent construits selon les principes du Mouvement Moderne et des idées urbanistiques inspirées par Le Corbusier, procédant d'une unité de composition architecturale qui intègre les immeubles dans de grands espaces verts dont les propriétés privées ne sont pas clôturées. Outre la valeur patrimoniale de ce grand ensemble (protégé par un plan de site), ses vastes espaces arborés sont aujourd'hui fort appréciés et constituent une base solide pour la conception des espaces publics de l'écoquartier des Vergers.



Meyrin Parc, années 60's

Métamorphosée en une ville de plus de 14'000 habitants, Meyrin a construit son histoire sur l'échange et le partage. Durant les années 70, les habitants ont créé clubs sportifs, associations et crèches alternatives, afin d'en faire un véritable lieu de vie et favoriser le lien social. Aujourd'hui, ces valeurs font un trait d'union entre la ville d'hier et celle de demain : la richesse socioculturelle de la population d'immigrés de la cité-satellite n'est pas sans faire écho à la diversité de la nouvelle population accueillie à l'écoquartier des Vergers, en cohérence avec le fil conducteur de son histoire, le **bien vivre ensemble**.

Mutualisation des espaces privés et publics

Dans la continuité de la Cité et afin de construire des espaces publics cohérents, la Ville, de concert avec les propriétaires privés, a opté pour une mutualisation des parcelles de dépendances* et du foncier communal. Ce choix original permet de réunir d'un seul tenant les espaces ouverts du quartier pour concevoir des espaces publics de grande qualité en lien avec le reste de la ville. La mise en œuvre de ces espaces



*En urbanisme, une dépendance est une terre ou un bâtiment dépendant d'un immeuble. Ici, les parcelles de dépendances représentent les surfaces appartenant à l'origine à des propriétaires privés qui se sont accordés pour les mutualiser.

Une Charte pour un aménagement durable et participatif des espaces publics

La Charte Ecoquartier pour les aménagements extérieurs, adoptée par le Groupe des Maîtres d'Ouvrage en février 2015, vise une approche à la fois économique, écologique et sociale dans la réalisation des aménagements extérieurs (publics, semi-publics ou privés), financée par l'ensemble des constructeurs.

Sur le plan économique, les aménagements extérieurs favorisent l'attractivité du quartier par la diversité des activités offertes et l'accessibilité aux commerces, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Sur le plan environnemental, les aménagements sont réalisés avec des matériaux et des techniques à faible impact écologique tout en visant à respecter les espèces indigènes, la biodiversité locale et une certaine cohérence paysagère en continuité avec le territoire meyrinois. Dans une grande mesure, ils favorisent la production de denrées alimentaires.

La charte innove surtout sur le plan social. Les aménagements sont conçus de manière participative avec les habitants et par une prise de décision démocratique des maîtres d'ouvrage. Les espaces favorisent la convivialité et le lien social et sont gérés, dans la mesure du possible, par les habitants eux-mêmes. Une réserve financière pour la mise en place ultérieure d'infrastructures éventuelles permet l'appropriation des espaces en conservant, à cet effet, des zones non construites.

est déléguée à la Ville par les propriétaires qui en cofinancent la construction proportionnellement aux surfaces utiles (les m² à l'intérieur des bâtiments) de leurs immeubles.

Ainsi, dépendances et surfaces communales, y compris celles qui sont cédées en droits de superficie aux coopératives d'habitation, sont mutualisées de manière collaborative, garantissant tout à la fois la cohérence et la qualité des aménagements extérieurs.

Appropriation des aménagements

En visant l'appropriation progressive de l'écoquartier par les habitants, la ville de Meyrin et les maîtres d'ouvrage associent tous les Meyrinois et habitants des Vergers au choix des infrastructures répondant à leurs usages et à leur emplacement idéal. Trois soirées consacrées à l'espace public et une série d'ateliers participatifs ont permis aux habitants de se projeter sur les espaces et de définir leurs usages, afin de créer un quartier convivial et agréable à vivre.

« La mutualisation du foncier favorise un rapport vivant des bâtiments au sol en même temps que le lien social, en harmonisant les espaces publics et privés des appartements reliés par des seuils végétalisés et les potagers du quartier »

Nicolas Lucchini,
architecte de la ville de Meyrin



Plusieurs thématiques y ont été abordées et diverses propositions ont émergé, telles que :

Quartier ludique et places de jeux : disposer de bancs, points d'eau, tables de pique-nique et de ping-pong, places de jeux ou encore arbres pour grimper.

Amphithéâtre et art dans le quartier : l'art considéré sous toutes ses formes, comme œuvres ou événements, pour favoriser la rencontre. Un « parcours d'art » à travers le quartier est envisagé.

Espaces vides pour événements collectifs : on souhaite pouvoir disposer d'espaces aménagés, avec eau, électricité et éclairage, permettant d'accueillir des événements conviviaux et une place du marché.

Le quartier sportif : favoriser les activités corporelles pour tous : parcours vita, murs de grimpe, espace de méditation, appareils de fitness, etc.

L'espace autour de mon immeuble : créer des jardins, des terrasses et des espaces appropriables et non privatisés devant les immeubles, encourageant de bonnes relations de voisinage.

Le quartier pour les aînés : adapter les aménagements aux aînés : bancs confortables, zones d'ombre, cheminements en terre, éclairage et espaces de convivialité intergénérationnels.

Les jeunes dans le quartier : mettre en place un espace d'accueil pour les jeunes, une salle polyvalente, des endroits calmes et intimistes, ou encore des infrastructures multifonctionnelles, telles que des bancs renforcés pour le skate, un espace grillade ou un cinéma extérieur.

Des groupes sont constitués autour de ces propositions pour les développer dans la mesure du possible.

Le quartier des Vergers couvre 16 hectares



dont 4,6 ha. et 7,8 ha.
de surfaces d'espaces
minérales verts



7830 m² de surface
de vergers



6857 m² de potagers
en 12 emplacements



6879 m² de surface
maraîchère

Le rôle-clé des frontages

A plusieurs reprises, le Groupe des Maîtres d'Ouvrage a sollicité Nicolas Soulier, architecte-urbaniste dont le concept de « reconquête des rues » convient particulièrement à l'esprit souhaité pour l'écoquartier. Nicolas Soulier propose l'idée de frontage, espace compris entre la façade de l'immeuble et la chaussée, entre la sphère privée (appartements) et le domaine public. Ainsi, l'idée de développer des « seuils vivants » plutôt que des clôtures a été développée dans l'ensemble du quartier. Dans cet esprit, la Ville a opté pour que les cheminements se situent à un minimum de quatre mètres des façades, de façon à favoriser la transition spatiale entre les bâtiments et les activités de l'espace public. Les architectes ont souhaité optimiser la qualité de ces espaces via l'aménagement de bancs, de végétations, de stationnements pour les vélos, etc. Ces espaces n'étant pas privatifs, ils offrent la possibilité aux habitants de se les approprier petit à petit de façon vivante.

Cette mise à distance permet d'installer des appartements de plain-pied, favorisant un rapport au sol augmenté par l'appropriation des habitants. Les choix d'aménagements paysagers garantiront cette dimension semi-privative : tandis que les lignes d'arbustes discontinus équilibrent les perspectives de face et en diagonale, l'aménagement des noues et fossés récupérant l'eau de pluie participe à cette transition. Ces seuils forment ainsi des limites claires mais sans clôtures des espaces.

négociier • mutualiser • partager





Artisanat alimentaire et agriculture urbaine

Des filières « de la fourche à la fourchette »

Dès le lancement du processus participatif, se répand vite le principe selon lequel une alimentation saine et respectueuse de l'environnement fait partie intégrante de la vie d'un écoquartier; au même titre que les énergies renouvelables ou la mobilité douce. Lors du *Forum ouvert* du printemps 2014, les futurs habitants et voisins ont montré un grand intérêt pour les questions autour de l'alimentation durable, englobant d'emblée une réflexion sur la production locale en circuit court, la transformation, la restauration et la distribution de nourriture au sein du futur quartier.

Une démarche coopérative innovante

Les grands distributeurs n'ayant pas manifesté d'intérêt pour le quartier, une idée forte a émergé parmi les participants au forum de 2014: «Ne cherchons pas plus loin, créons notre propre supermarché à l'image d'un écoquartier qui se veut exemplaire et participatif». Tandis que plusieurs membres des coopératives d'habitation manifestaient l'envie de choisir eux-mêmes leurs aliments et leur mode de production, des paysans et fournisseurs de paniers individuels ont saisi l'occasion de faire évoluer leur vision pour s'adresser à un public plus large, incluant tous les habitants du quartier:

Encouragée par le soutien de la Ville, cette énergie citoyenne a permis de surmonter le sentiment d'impuissance vis-à-vis de la grande distribution. Au fil des réunions, le projet du Supermarché Participatif Paysan (SPP – *La Fève*) traduit progressivement la vision que l'acte de manger va au-delà du simple geste de consommer: l'expression *Mehr als Essen!* circule dans les ateliers participatifs, en référence à *Mehr als Wohnen*, le nom de la coopérative zurichoise réputée pour ses projets d'habitat coopératif, écologique et social.

Les coopératives alimentaires participatives, *Park Slope* à New-York et de *La Louve* à Paris ont beaucoup inspiré la création du SPP – *La Fève*. Elles démontrent que des citoyens peuvent

**« Bien plus qu'un
supermarché, il s'agit de
créer au cœur de l'agro-
écoquartier participatif un
véritable outil de la transition
vers une société et des
citoyens plus responsables,
capables de prendre en
charge une production saine,
équitable, protectrice du
climat, du sol, de notre santé
et de notre bien-être à tous. »**

Benoît Molineaux,
cofondateur

du Supermarché Participatif
Paysan *La Fève*.

prendre en charge un secteur de l'économie qui, en Suisse, est fortement dominé par le duopole Migros et Coop. Grâce à la contribution active des membres, ce nouveau modèle de supermarché est à la fois un lieu de rencontres et un commerce économiquement viable sur le long terme. Ainsi, les membres coopérateurs de *La Fève* s'engagent à donner 2h15 par mois au conditionnement des produits ou à leur mise en rayon, en échange de quoi ils peuvent participer aux décisions de la coopérative et opter pour des choix alimentaires favorisant la santé et la diversité.

Plusieurs autres projets naissent des discussions autour de *La Fève* afin de créer un ensemble cohérent: des ateliers de transformation artisanale (boulangerie, boucherie et laiterie) à installer au cœur du quartier, l'unité de transformation maraîchère de la ferme urbaine des Vergers, gérée par une équipe de paysans en lien avec les producteurs, l'Auberge participative des Vergers et, enfin, les potagers urbains.

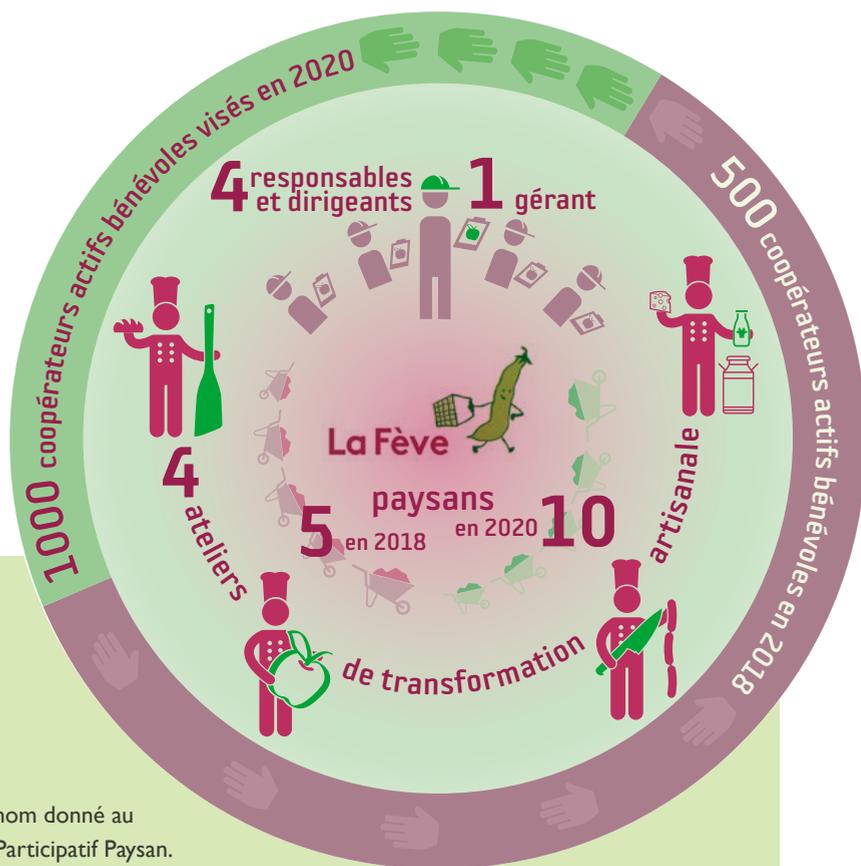
Naissance de filières participatives

La vision du Supermarché Participatif Paysan *La Fève* est de créer des **filières alimentaires participatives** qui redonnent à l'agriculture paysanne et à l'artisanat alimentaire sa juste place dans la société, grâce à des relations non pas de concurrence mais de coopération. Consommateurs, agriculteurs et artisans de la transformation alimentaire prennent conscience de leur coresponsabilité, à travers les impacts économiques, sociaux et écologiques de leurs décisions, de la « fourche à la fourchette » et du « radis à la planète ».



Le projet fait émerger une culture économique basée sur la confiance réciproque. Le mode de production et de transformation de la matière première est déterminé d'un commun accord. Les prix pratiqués font l'objet de négociations pour permettre aux artisans de vivre de leur travail et aux consommateurs d'obtenir des prix transparents et abordables, en étant solidaires des citoyens les plus modestes: étudiants, retraités ou familles monoparentales.





La fève comme emblème

La Fève est le nom donné au Supermarché Participatif Paysan.

Elle fait partie des plantes annuelles les plus anciennement cultivées, appartenant à la grande famille des légumineuses, qui présentent des qualités nutritionnelles reconnues. Ses graines, à consommer vertes ou sèches, se trouvent à l'intérieur de ses longues gousses laineuses.

Acquérir une part sociale pour devenir coopérateur du supermarché paysan en vaut bien la peine, car selon l'ancienne expression, il faut bien « donner un pois pour avoir une Fève » ! L'acquisition de cette part donne en effet accès à la distribution d'une alimentation saine et de qualité, biologique et abordable, à laquelle les habitants participent grâce à la conception de filières transparentes et responsables.

En 2018, la *Mini-Fève* ouvre ses portes pour accueillir clients-coopérateurs dans un local de 50m² situé au rez du bâtiment de la coopérative étudiante La Ciguë. L'élan est donné et un nouveau bâtiment de 500m² est prévu pour accueillir la grande Fève sur l'Esplanade des Récréations, au pied des bâtiments des coopératives Codha et Voisinage. Le bâtiment sera financé en grande partie par les coopératives d'habitation participatives et la FNM qui en deviendront co-proprétaires, grâce notamment à la création d'un fonds « Qualité de vie aux Vergers ». Ce mécanisme financier particulièrement novateur a été approuvé et développé avec l'aide du canton de Genève et de la ville de Meyrin.

relocaliser • coopérer • responsabiliser

Rapprochement de la ville et de la campagne

Ce dispositif collaboratif régénère les valeurs gravitant autour des principes de symbiose naturelle et d'entraide humaine, réintégrés dans la chaîne de transformation alimentaire. Par le rapprochement de la ville et de la campagne, consommateurs, artisans-paysans et artisans-transformateurs viseront ensemble des produits traçables et équitables. Les écoles seront au premier rang d'une pédagogie agroécologique, qu'elles pourront compléter par des visites à la ferme. La possibilité existe aussi de faire participer aux champs les coopérateurs de *La Fève* établissant ainsi un lien de confiance avec les paysans.

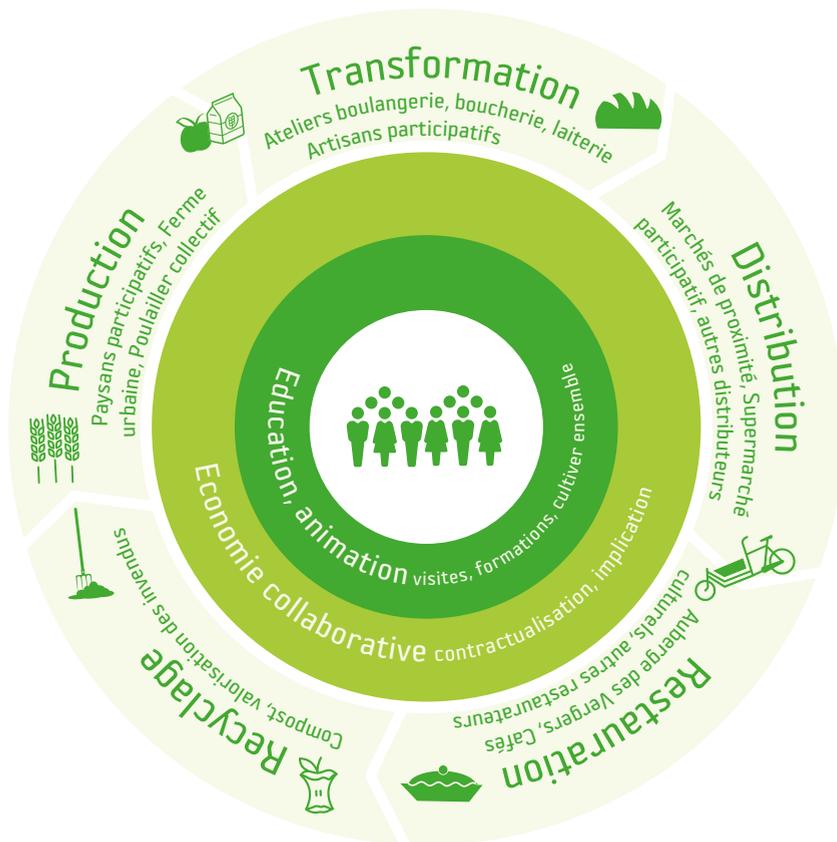
Ce nouveau rapport entre ville et campagne renoue avec la mémoire du village bucolique des années 1920, lorsque la lisière végétale du village était constituée de vergers exploités par les agriculteurs meyrinois. Dans ce contexte favorisant la réconciliation entre ville et campagne, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de rénover la Ferme de la Planche afin de faire vivre l'alimentation de proximité aux Vergers: le bâtiment hébergera la coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers dont les missions seront l'entretien des espaces publics, l'exploitation des parcelles pour la production agricole et la sensibilisation des habitants aux thématiques liées à l'alimentation.

Poulailler pour tous

Lors du *Forum ouvert* d'avril 2014, un petit groupe d'habitants a proposé de créer un poulailler collectif itinérant. Constitué en association, l'idée est d'initier un projet facteur de socialisation et de pédagogie, en offrant un lieu autour duquel on pourra observer l'élevage des poules et des poussins. Les habitants pourront participer au projet en offrant de leurs temps ou en donnant leurs restes de nourriture, en échange d'œufs des poules qu'ils auront nourries.

Si l'arrivée du coq suscite l'adhésion des habitants, les écoles obtiendront des couveuses afin de suivre l'éclosion des œufs et la naissance des poussins dans les classes. Les calimeros surnuméraires seront offerts à d'autres projets de poulaillers urbains.





L'Auberge de la convivialité

Le projet de l'Auberge des Vergers vise à tisser des liens forts au cœur du quartier en créant un café-auberge face à l'Esplanade des Récréations, artère centrale du quartier. Une société coopérative a été créée en visant la participation active des membres pour la préparation des repas, la maintenance du lieu et l'organisation d'activités socioculturelles.



L'Auberge des Vergers sera largement ouverte à la population du quartier et de Meyrin ainsi qu'aux visiteurs extérieurs, tous invités à confectionner les repas ou à organiser les événements de la salle culturelle. On bénéficiera agréablement du café ou de la salle à manger, de la convivialité de la terrasse et, si les soirées se prolongent, de la tranquillité des chambres d'hôtes.

« Oui, nous pouvons tout à fait nous passer du centre commercial traditionnel et dynamiser autrement le quartier, grâce à la rencontre, au dialogue et à la coopération solidaire des producteurs paysans et des consommateurs citadins »

Reto Cadotsch, paysan retraité,
cofondateur du Supermarché
Participatif Paysan La Fève.

Diversité des activités socioéconomiques et culturelles

Une économie humaine et collaborative naît aux Vergers

Et si, grâce à une logique de complémentarité plutôt que de concurrence, les maîtres d'ouvrage et propriétaires se coordonnaient pour favoriser la **mixité fonctionnelle** du quartier intégrant habitat, emploi, commerces de proximité, activités socioculturelles et protection de l'environnement? C'est cette ambition que la démarche participative a permis d'initier pour l'occupation des rez-de-chaussée. Suite à l'appel à projets, les constructeurs et propriétaires des arcades se sont concertés afin de choisir et localiser de manière coordonnée les projets commerciaux du quartier. Les choix sont effectués en tenant compte du tissu meyrinois existant et équilibrent les activités à but lucratif et celles à **lucrativité limitée**, générant des **bénéfices sociaux et écologiques**.

Pôle d'activités et organisation spatiale

En mai 2013, un premier événement consacré aux rez-de-chaussée inaugure cette démarche en réunissant les propriétaires et les premiers candidats aux arcades commerciales. Le processus concerté d'attribution des surfaces se poursuit au sein du Groupe des Maîtres d'Ouvrage, par la co-élaboration de deux documents directeurs: une «Charte Ecoquartier pour les activités économiques, sociales et culturelles» et un masterplan des rez-de-chaussée, qui organise spatialement les activités attendues par secteurs du quartier. En tenant compte des attentes des futurs habitants, les acteurs de la démarche participative identifient cinq pôles d'activités clés:

- **L'alimentation**, incluant d'abord la production, la transformation et la distribution dans le quartier, et visant une offre de restaurants aux styles et aux traditions culinaires variés.
- **L'artisanat et l'écologie**, par des commerces de proximité, la diversité de l'activité artisanale et des services de réparation et de recyclage.
- **La santé**, liée autant aux soins qu'à la prévention, en favorisant le bien-être physique et mental de la population par des activités de services à la personne et des cabinets en médecine douce ou allopathique.

10'000 m²

de surfaces commerciales



55

arcades

- **L'éducation**, par des écoles et instituts à la pédagogie globale, incluant le lien aux autres et à la nature, ainsi que des lieux d'information et de sensibilisation pour les adultes et les visiteurs.
- **Des activités artistiques**, notamment par la construction de trois pavillons voués à accueillir des artistes, projet piloté par la coopérative socioculturelle *Ressources Urbaines*.

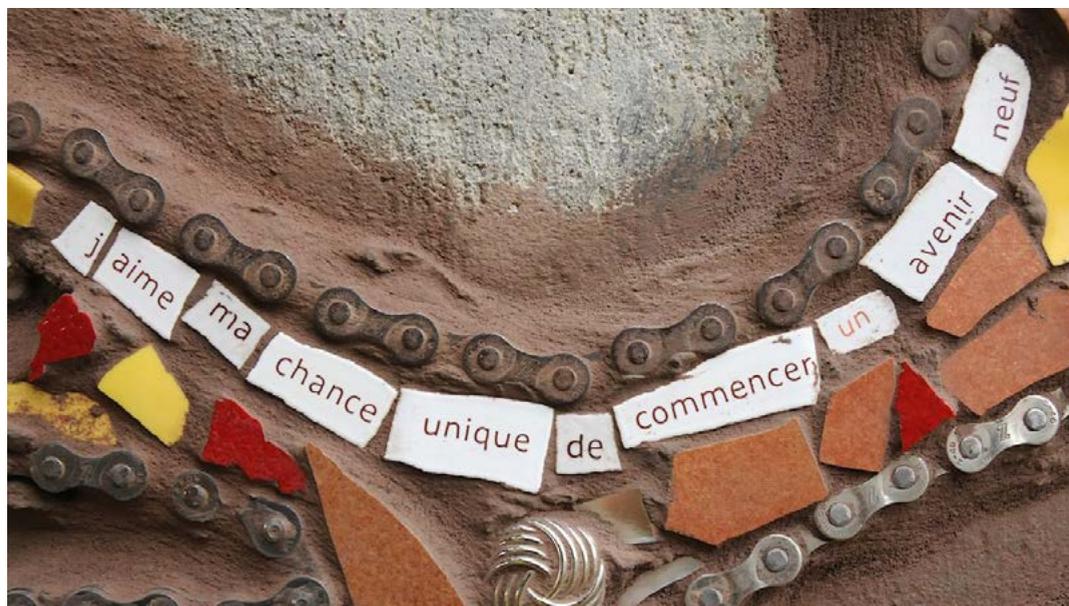
Vers une diversité économique

Afin de créer les conditions de la coopération pour réaliser un quartier idéal, la ville de Meyrin fait appel aux compétences de la Chambre de l'économie sociale et solidaire (*APRÈS-GE*), qui fournit les outils permettant d'évaluer la **viabilité globale** – financière, écologique et sociale – des acteurs commerciaux, en vérifiant leur adéquation à la charte, aux modes durables de production et de consommation et aux secteurs économiques choisis. Les locataires d'arcades s'engagent aussi à participer à la vie de quartier par la création d'événements festifs et la découverte conviviale de leurs prestations.

Cette démarche vise à constituer un tissu viable et diversifié de commerces de proximité, de productions artisanales, d'espaces de restauration, de services sociaux et médicaux complémentaires, d'écoles publiques et privées et d'une riche activité culturelle. Pour ce faire, une idée judicieuse avait été

« Le quartier vivant est créé par une diversité d'activités, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles, diurnes ou nocturnes, en favorisant le lien intergénérationnel, l'insertion socioprofessionnelle et l'approvisionnement local et écologiquement responsable »

Stéphanie Baron-Levrat,
Responsable depuis 2017
de la démarche participative
de la ville de Meyrin



avancée par le Groupe des Maîtres d'Ouvrage et la Chambre APRÈS-GE: mutualiser les loyers des surfaces commerciales entre tous les propriétaires, en mettant en œuvre une péréquation qui garantisse des loyers particulièrement bas pour les activités artisanales à faible rentabilité ou d'utilité publique, et des loyers de niveau moyen à plus élevé pour les commerces et les services à but lucratif.

Ce principe de gestion mutualisée des loyers est malheureusement venu trop tard sur la scène décisionnelle de la démarche participative, afin de pouvoir obtenir l'adhésion de tous les maîtres d'ouvrage. Néanmoins, poursuivant cet objectif d'**écoquartier vivant** par l'existence d'activités socioéconomiques, culturelles et écologiques, l'idée initiale a évolué. Grâce à un niveau historiquement bas du taux hypothécaire de référence pour les loyers, un fonds « Qualité de vie aux Vergers » a pu être créé avec le concours de l'office cantonal du logement, pour financer les aménagements des surfaces destinées aux activités à fort impact sociétal mais à plus faible rendement économique.



se concerter • diversifier • relier

Qu'est-ce que l'Économie Sociale et Solidaire ?

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente un courant économique qui répond à d'autres motivations que la création de sociétés à but lucratif et à l'accumulation matérielle des individus. La grande créativité entrepreneuriale de l'ESS réside dans l'ensemble cohérent de ses valeurs et principes de gestion, au fondement d'une **lucrativité limitée** afin de faire grandir les bénéfices pour l'écologie, la collectivité et les consommateurs. Les biens et services de l'ESS permettent de limiter la croissance de biens énergivores, de répondre aux besoins socioéconomiques en prenant soin de biens communs diversifiés : santé publique, semences anciennes de fruits et légumes, prestations en mobilité douce protectrice du climat, logiciels libres répliquables, services comptables et administratifs mutualisés, service de récupération et de réparation d'objets, etc.

La Charte Ecoquartier des activités économiques, sociales et culturelles

Adoptée par le GMO en mai 2015, la charte vise à définir un cadre d'activités enrichissantes et créatrices d'emplois, augmentant le recours aux ressources naturelles renouvelables et favorisant l'émergence d'une économie sociale, écologique et collaborative ou « Economie Sociale et Solidaire ». Pour les Vergers, il ne s'agit pas de créer un système clos et autarcique mais de privilégier les circuits courts et les filières de production régionales, la mutualisation et les synergies entre activités commerciales, sociales et culturelles.

Au cœur de la charte, il y a l'idée fondamentale de favoriser la convivialité, encourager la participation à la vie du quartier, composée de l'entraide intergénérationnelle et de l'approvisionnement mutuel des cultures. La riche animation du quartier en découlera naturellement, tout en maintenant le lien avec la population meyrinoise.





Vivre l'écologie au quotidien

Initiatives et responsabilité citoyennes

Dans le but de réduire l'empreinte écologique engendrée par les activités économiques locales, plusieurs initiatives issues de la démarche participative visent à prolonger la durée de vie des biens de consommation, à anticiper la création de déchets et à maîtriser la consommation énergétique.

Objectif Zéro Déchet

Lors de l'Assemblée des citoyens de l'automne 2016, un groupe d'habitants a souhaité aborder la gestion durable des déchets dans l'écoquartier. C'est ainsi qu'est né le groupe de travail participatif «Zéro Déchet», composé de plusieurs habitants engagés dans la préservation des ressources naturelles et déterminés à limiter les déchets générés par les activités du quartier. Plusieurs projets sont prévus: l'animation d'ateliers de sensibilisation pour les ménages, un manuel d'astuces écologiques pour les manifestations et une charte qui sensibilise les commerces à limiter leurs flux de matières.

Réappropriation citoyenne de la consommation énergétique

Un autre groupe de travail, la Greenteam, souhaite favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau chaude sanitaire dans les bâtiments, produite par le chauffage à distance et les panneaux solaires photovoltaïques. La Greenteam veut s'adresser aux régies, aux professionnels de la ventilation et du chauffage, ainsi qu'à tout habitant sensible à l'environnement. Le groupe souhaite jouer un rôle actif, en relevant les compteurs de production de chaleur de son bâtiment ou en conseillant ses voisins sur les moyens de réduire sa consommation énergétique.

« Un habitat pleinement coopératif et viable, c'est aussi limiter notre dette écologique envers les générations futures en initiant dès à présent des actions de mutualisation responsables »

Eric Rossiaud,
Président de la Codha,
coopérative d'habitation
constructrice aux Vergers.

L'Espace Chantier : dialogue et pédagogie

Sur leur chantier, les coopératives Codha et Voisinage ont mandaté l'association *L'Espace Chantier*. Cette association développe un projet d'animation des chantiers unique et pionnier en Suisse, facilitant les échanges entre habitants, écoliers, constructeurs, ouvriers du bâtiment et architectes. C'est un trait d'union entre l'acte de construire et celui d'habiter, par l'intermédiaire de diverses activités didactiques: visites, expositions, projections, radio de chantier et ateliers pédagogiques. L'association crée un espace convivial et ouvert sur l'extérieur pour aborder les enjeux de la construction liés à la santé et la sécurité au travail, à l'écologie et à la qualité de vie dans l'habitat.

Une ressourcerie aux Vergers ?

Réparer les meubles usagés et les appareils défectueux, favoriser la réutilisation de biens d'occasion, mutualiser des appareils et des outils de jardinage, s'échanger les habits d'enfants, voilà les missions dont pourrait se doter une ressourcerie locale visant à réduire le flux et la consommation des matières. La faisabilité du projet, proposé par l'association *Quartiers Collaboratifs*, est à l'étude à ce jour.



Un urbanisme écologique aux Vergers

L'écoquartier des Vergers est le premier quartier de Suisse à être entièrement labellisé Minergie A®. Cette démarche peut se résumer par un principe clair : ses immeubles produiront autant d'énergie qu'ils en consommeront pour leurs besoins de chauffage et d'eau chaude.

L'utilisation de l'existant est l'idée maîtresse du concept énergétique novateur des Vergers. L'eau, non potable, de la nappe d'accompagnement du Rhône est captée dans des puits à Peney et acheminée vers les Vergers en passant par la zone industrielle, permettant de refroidir des installations. Cette eau aboutit ensuite dans des pompes à chaleur qui distribuent une eau à température constante pour le chauffage du quartier. Afin d'obtenir un bilan équilibré, la consommation électrique des pompes à chaleur est entièrement compensée par des panneaux photovoltaïques installés en toiture des bâtiments.

Quant aux modes de transport, l'étendue des espaces publics favorise leur appropriation par la mobilité douce (vélos, trottinettes, etc.) et par les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, adultes avec poussettes, etc.). Les véhicules motorisés sont stationnés sur 1250 places mutualisées en parking souterrain, correspondant à 0,8 place par logement. L'aménagement d'espaces verts favorables à la biodiversité, la mise en place d'écopoints pour le tri des déchets et la gestion économe des eaux, complètent la politique d'écoquartier.

réduire • récupérer • réparer

« L'engagement citoyen visant l'objectif "zéro déchet" est un premier levier de sensibilisation des consommateurs et des entreprises du quartier, afin de diffuser les bonnes pratiques, générer les comportements adéquats et de faire de l'écologie une source de créativité locale et de pédagogie au quotidien. »

Olivier Pahud,
Responsable du groupe
de travail participatif Zéro Déchet.

réinventer • réutiliser • recycler



Santé pour tous et inclusion sociale

Pour le bien-être global des habitants

Démarche participative et cohésion sociale : des facteurs de santé

La participation citoyenne contribue aussi au bien-être physique, mental et social de la population. La démarche des Vergers offre les conditions propices aux bonnes relations de voisinage et aux échanges de proximité entre les divers groupes sociaux du quartier. C'est un travail en amont sur le renforcement du lien social. Etudiants, personnes âgées et familles se rendent service pour leurs besoins quotidiens. Un tissu implicite d'entraide solidaire est petit à petit généré, permettant de lutter efficacement contre l'isolement.

D'autres facteurs liés à la qualité de l'habitat et à la diversité des aménagements de l'espace public concourent à améliorer le bien-être de la population, résidente et/ou active: la mobilité douce au sein du quartier, les espaces verts, incluant prairies fleuries et jardinage urbain, les espaces de rencontres et aussi les aménagements ludiques et récréatifs du quartier.

La diversité commerciale, les emplois générés localement et les synergies professionnelles contribuent également au bien-être socioéconomique communal et suscitent les envies d'organiser des événements thématiques, festifs et conviviaux. De plus, certains restaurants ou commerces de proximité sont des entreprises d'insertion socioprofessionnelle.

Richesse de l'action sociale et sanitaire

Le quartier accueillera également une pluralité de disciplines en médecine conventionnelle et en thérapies naturelles, par les divers cabinets installés, proches de l'hôpital de La Tour et de la nouvelle clinique privée des Vergers. Quant aux institutions sociosanitaires, elles ont des missions très variées: maintien à domicile des personnes âgées; approche globale



Qu'est-ce que « la santé » ?

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Définition de la santé de l'OMS, 1948

promouvoir • s'informer • prévenir

en psychomotricité; inclusion socioprofessionnelle des adultes à déficience intellectuelle; préparation physique et méthode Pilates ou encore espace de pratique du yoga à prix libre.

AMePS : Echanger et agir pour promouvoir la santé

La démarche participative suscite la création d'un groupe de travail participatif Pôle Santé résolu à contribuer au bien-être de l'ensemble de la population, qui devient l'Association Meyrinoise pour la Promotion de la Santé (AMePS). La structure offrira des espaces d'écoute, d'information et d'échanges sur les facteurs collectifs et les comportements individuels favorables à la santé, en s'appuyant sur une palette d'intervenants professionnels ou bénévoles: infirmière, sage-femme, médiateur social, psychothérapeute, psychomotricien, etc.

Ces espaces visent à favoriser la santé physique, mentale et relationnelle, à travers ce réseau interdisciplinaire et son approche participative. Les intentions actuelles de l'AMePS sont d'augmenter le sentiment de sécurité sanitaire, de réduire l'isolement des publics fragilisés et de prévenir les conflits interpersonnels, en donnant à tout un chacun la **capacité d'agir sur sa santé**.

«Se connaître soi-même...

Connaître les autres...

Telles sont les conditions pour construire une vision

partagée du vivre ensemble,

l'expérimenter par le travail

d'équipe et susciter une

approche globale respectueuse

de la vie. Pourvu que le

processus participatif en cours

continue de faire germer et

fleurir de belles initiatives

collaboratives! »

Hedwige Roulin,

Directrice de la Hi-Fondation,

Centre pluridisciplinaire

de psychomotricité

soigner • responsabiliser •

méditer • bien vivre ensemble





Créer un écoquartier participatif : leçons apprises et facteurs de succès

Un changement de paradigme pour l'action publique communale

La démarche participative se situe aujourd'hui à un moment bien précis du développement du quartier, dans lequel deux tiers des habitants se sont installés. La démarche facilitée par la Ville a permis de poser les bases organisationnelles sur lesquelles les maîtres d'ouvrage et les habitants deviennent progressivement les *acteurs de leur lieu de vie*. Il s'agit à présent de poursuivre cette innovation sociale en identifiant les facteurs de succès, les défis de la participation et les bénéfices que la démarche apporte à la collectivité. Cela permettra de donner un éclairage sur les perspectives de gouvernance du quartier.

Les facteurs de succès

La participation est un apprentissage mutuel et une culture à partager. Elle nécessite d'accompagner des processus incluant toutes les parties prenantes et basés sur *l'écoute, le dialogue et l'intelligence collective*. L'appropriation mutuelle et la prise en compte des intérêts entre les constructeurs, propriétaires et habitants est fondamentale, tout comme le sentiment d'appartenir à une dynamique collective qui fait sens. Il s'agit aussi de créer les conditions particulières afin que ceux qui sont les plus éloignés de la participation (les jeunes, les personnes âgées et les migrants) soient attirés et intéressés par la démarche.

La participation nécessite la création d'une vision commune. La corédaction de chartes de valeurs et de documents cadres de planification urbaine permet aux acteurs de se doter de lignes directrices et d'un socle de valeurs communes. Aux Vergers, elles sont fondées sur la viabilité économique, l'inclusion sociale et la durabilité écologique.

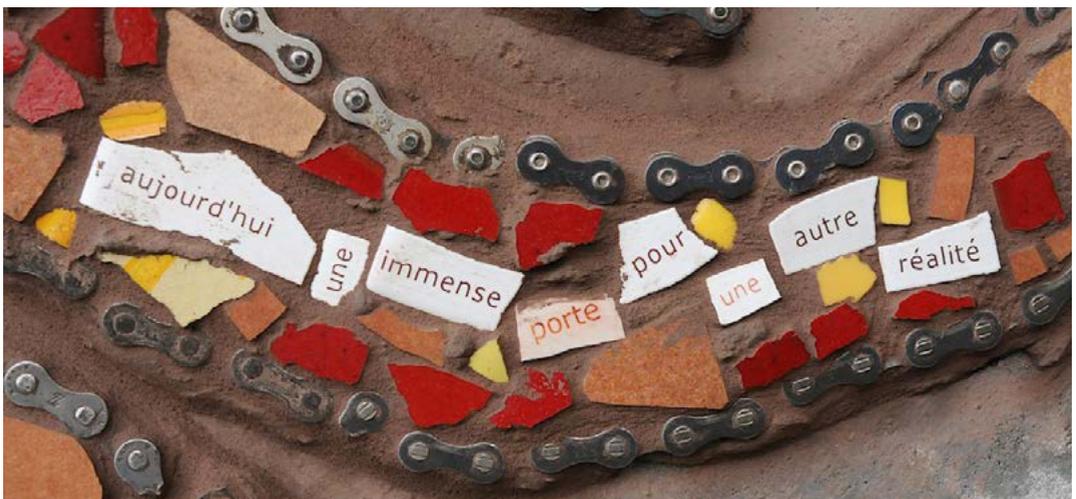
La participation requiert méthode et organisation. La démarche participative implique de penser un processus en amont dont la Ville et les coopératives sont les garantes, en créant les espaces susceptibles de faire émerger et d'accueillir les contributions. Aux Vergers, il s'agit notamment d'assemblées des citoyens, de soirées participatives thématiques et de groupes de

travail opérationnels. La culture participative suscite une meilleure appropriation des enjeux d'intérêt collectif. La volonté est d'étendre ce tissage quotidien à l'échelle de toute la commune, afin d'aboutir à une plus grande cohésion sociale et territoriale.

La participation articule développement urbain et développement social. Il s'agit de développer une bonne cohésion au sein de l'administration communale et entre les divers services. Dans le contexte des Vergers, deux services ont étroitement collaboré: le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, en charge du chantier, et le service Développement social et emploi, en charge de la démarche participative. Cela exige d'articuler des temporalités différentes. Les moments décisionnels du processus participatif doivent se greffer sur les phases clés du calendrier urbanistique. En parallèle, la mutualisation foncière consentie par les promoteurs et les investisseurs vient soutenir la capacité des habitants à s'approprier l'espace public.

Les défis

La participation doit articuler une grande diversité de points de vue. Vision politique des élus, expertise technique des professionnels de l'administration, intérêts particuliers des maîtres d'ouvrage – promoteurs immobiliers, coopératives d'habitation et FNM – ainsi que les aspirations des citoyens, doivent pouvoir disposer d'espaces délibératifs pour se confronter suffisamment tôt, puis s'harmoniser tout au long du calendrier de réalisation du quartier.



La participation sur certaines thématiques est à anticiper.

Il s'agit d'intégrer la coordination des rez-de-chaussée et des aménagements extérieurs très en amont dans la relation entre les maîtres d'ouvrage, par l'information transparente et la coordination entre promoteurs et coopératives, puis par des mécanismes de délégation opérationnelle aux habitants.

La participation est un apprentissage de la facilitation.

La Ville a créé le cadre organisationnel permettant d'accompagner les acteurs grâce à son rôle de facilitateur et de coordinateur de la démarche. Au gré de leur implication, les participants acquièrent des compétences en animation et deviennent à leur tour des acteurs et des *leaders collaboratifs et facilitateurs* de la démarche, augmentant de fait son efficacité délibérative et opérationnelle.

La participation est un apprentissage de la complexité.

Cela implique nécessairement la collaboration de personnes et de professionnels d'horizons différents, car les domaines sont interdépendants et la réalité mêle des enjeux de natures multiples. Le dispositif participatif complète la gestion publique en adoptant une approche multisectorielle, globale et inclusive des divers enjeux de développement du quartier. Elle permet aux acteurs de saisir la complexité relative à la création et à la mise en œuvre des politiques municipales.



La participation, des bénéfices pour la collectivité

Cohésion sociale et convivialité : les liens sociaux générés par la citoyenneté active favorisent les rapports de bon voisinage parmi les habitants et les commerçants et renforcent le sentiment d'appartenance sociale.

Qualité de l'espace public : les aménagements extérieurs accueillant une agriculture urbaine impliquent la présence importante des espaces verts, des parcs et des jardins collectifs facilitant les rencontres entre voisins, familles et générations.

Utilité publique et synergie des activités commerciales : plusieurs entreprises intègrent dans leur gestion l'insertion socioprofessionnelle et l'inclusion de populations marginalisées. La culture collaborative générée aux Vergers facilite aussi les synergies professionnelles ou événementielles entre entreprises locales.

La démarche participative elle-même est un objet de décision collective. Les acteurs impliqués se l'approprient d'autant plus qu'ils décident eux-mêmes des espaces de discussion, des modalités de décision et des compétences à réunir pour les projets et initiatives du quartier.

Perspectives : vers une gouvernance du quartier

La démarche participative se pérennise dans la vie du quartier. Il s'agit d'imaginer les instances qui permettront de prolonger les conditions positives de la participation citoyenne, permettant de maintenir et développer la capacité d'agir des habitants pour s'approprier l'espace public.

La démocratie participative est complémentaire à la démocratie représentative. Le processus participatif permet de rapprocher les élus politiques des problématiques de terrain. Soutenant une citoyenneté de l'usage quotidien et une expression collective qui permet d'**investir l'espace public**, il s'agit à présent d'inventer une relation complémentaire entre le dispositif participatif et les instances politiques traditionnelles de démocratie représentative, le Conseil municipal et le Conseil administratif, pour la gouvernance future du quartier.

Les réflexions se poursuivent actuellement afin d'imaginer les futurs modes de décisions participatifs par lesquels l'organisation de la vie de quartier se développera dans la cohérence et la continuité de l'élan coopératif développé jusqu'ici.





Repères chronologiques de la démarche participative dans l'écoquartier des Vergers de 2013 à 2018

Forum Ouvert inaugural

« Ensemble construisons les Vergers »

Avril 2014 : Identification et conception de projets pour le quartier – Lancement de « groupes de travail participatifs » pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Octobre 2014 : Mise en ligne de la plateforme d'information et de communication.

3 Assemblées des citoyens

Septembre 2014 – Octobre 2015 – Novembre 2016 : Présentation aux habitants de l'avancement du chantier, de la démarche des Vergers et des groupes de travail participatifs.

10 soirées participatives grand public

Novembre 2013 – Novembre 2014 – Février 2015 : Équipements publics.

Juin 2015 – Juin 2016 – Mai 2017 : Espace public et aménagements extérieurs – Agriculture urbaine – Mobilité douce.

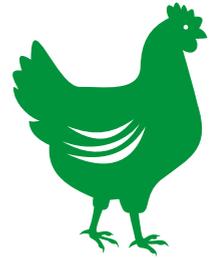
Mai 2013 – Septembre 2015 – Mars 2016 : Choix des activités commerciales pour les rez-de-chaussée.

Octobre 2017 : Ateliers thématiques sur les synergies potentielles entre les occupants des arcades.



Réunions mensuelles du Groupe des Maîtres d'Ouvrage (2014-2018)

Une réunion mensuelle: Espace public – Coordination et concertation.
Une réunion mensuelle: Occupation des rez-de-chaussée – Coordination et concertation.
Une réunion mensuelle: Suivi de la démarche participative grand public.



Groupes de travail participatif

Potagers des Vergers – Auberge participative des Vergers – Poulailleur collectif – Supermarché Participatif Paysan – Ateliers de transformation alimentaire – Coordination des projets autour de l'alimentation – Artistes et artisans – Consommation énergétique des bâtiments («Green team») – Zéro déchet – Promotion de la santé («Pôle santé») – Espaces vides pour événements collectifs – Plateforme participative d'information – Biodiversité.

Accueil des nouveaux habitants

2016 et 2017 (2 fois par année, au printemps et à l'automne): Accueil et présentation de la démarche participative aux nouveaux habitants par le Conseil administratif

2017 et 2018: Accueils dans les halls d'immeubles

2017 et 2018: Rencontres mensuelles des Vergers à *L'Espace chantier*.

Fêtes aux Vergers (2014-2018)

Activités organisées dans un cadre festif et convivial: Inauguration de la Maison du projet comme espace délibératif in situ – Repas servis par l'Auberge des Vergers – Lancement du Supermarché Participatif Paysan avec marché – Inauguration de *L'Espace Chantier* – Inauguration des potagers urbains – Animation du groupe de travail «Zéro Déchet» – Rallye dans le quartier organisé par l'Association des habitants *EchosVergers*.

Remerciements

L'équipe de réalisation de cette brochure tient à remercier tous les acteurs (politiques, collaborateurs de la ville de Meyrin, habitants, membres des coopératives) qui ont été consultés, particulièrement:

- Melissa Rebetez, secrétaire générale adjointe de la ville de Meyrin et responsable de la démarche participative de 2013 à 2017
- Stéphanie Baron-Levrat, co-responsable du service Développement social et emploi et responsable de la démarche participative depuis 2017
- Christine Meyerhans et Grazianna Riccardi, l'équipe terrain, facilitatrices pour la démarche participative
- Philippe Maag, chef du projet de l'écoquartier des Vergers de 2011 à 2017
- Nicolas Lucchini, architecte de la ville de Meyrin
- Delphine Plantier, assistante de projet de la ville de Meyrin
- Les membres du Groupe des Maîtres d'Ouvrage, notamment les coopératives d'habitation, la Fondation Nouveau Meyrin et les propriétaires privés
- Reto Cadotsch et Benoît Molineaux, cofondateurs du Supermarché Participatif Paysan La Fève
- Marcos Weil, directeur associé du bureau d'urbanisme Urbaplan
- La Chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire APRÈS-GE

Impressum

Conception: Alexandre Burnand (*Reliance Plurielle*) et Céline von Tobel (*La Civette.ch*), avec la contribution de Laure Bonnevie (*Histoire de mots*) dans la phase initiale du projet. Tous trois membres de la coopérative d'entrepreneur·e·s salarié·e·s *neonomia – allié·e·s pour entreprendre*.

Rédaction: Alexandre Burnand (*Reliance Plurielle*), en collaboration avec les acteurs de la démarche participative.

Graphisme: Céline von Tobel (*La Civette.ch*).

Impression: Moléson Impressions.

Papier: Refutura, 100% papier recyclé, Ange Bleu, certifié FSC.



Crédits photos et illustrations

Archives de la ville de Meyrin:
p. 11 en bas.

Laurent Barlier: p. 30.

Nelson Béguin et Annie Yung: p. 1, p. 3 en bas, p. 10, p. 15, p. 17, p. 22, pp. 27-29, p. 31, p. 34, p. 36.

BRAA: p. 2.

Pierre Debernard: pp. 21 et 25.

Mario Del Curto: couvertures, p. 3 milieu, p. 4, p. 11 en haut, p. 13.

Joeldkoster: p. 23.

Laurent Duruz: p. 33.

Bastien Flück: p. 6 et p. 16.

Masumi Kamada Pahud: p. 9 en bas.

Nicolas Lucchini: p. 3 en haut.

Icônes modifiées et adaptées depuis

The noun project, licence CC-by:

Gan Khoon Lay, James Keuning,

Martin Lebreton, Alice Noir, ILKEBRS,

Wahyuntile, Fabio Meroni, Imogen Oh,

Cono Studio Milano, anbileru adaleru,

Made, Juraj Sedlák, arif fajar yulianto,

iconsmind.com.

Plateforme participative en ligne

<https://les-vergers.ch>



Informations

+ 41 (0)22 782 82 82

vergers@meyrin.ch

www.lesvergers-meyrin.ch

